

CONTRE LES RENONCEMENTS ET LES MESURES D'AUSTERITE, POUR UN VERITABLE CHANGEMENT.

JOURNEE NATIONALE D' ACTIONS A PARIS ET EN REGIONS LE 20 DECEMBRE !

Malgré les engagements de « sanctuarisation » pris par le candidat à l'élection présidentielle François Hollande, le budget du ministère de la culture et de la communication va connaître en 2013 une baisse sans précédent depuis 1981. Cette dernière amplifie donc les diminutions du budget de la Culture en euros constants depuis plus de 10 ans. Et on nous promet pire en 2014 et 2015 !

L'audiovisuel public et les grands opérateurs nationaux (Opéra National de Paris, Comédie Française,

3 années (entre 1 et 2,5% par an). Le budget alloué aux arts plastiques, bien que globalement préservé, subit une diminution du fait du transfert de nouvelles charges. Au-delà des répercussions sur les rémunérations, les émissions de service

souffrir.

inacceptables. Toutes les structures de production et de diffusion seront affectées, quelle que soit leur

ouvriers, permanents ou intermittents, et de la situation économique et sociale des auteurs et artistes plasticiens.

L'objectif de porter le budget de la culture à 1% du budget de l'Etat s'inscrivait dans une ambition globale pour une politique culturelle digne de ce nom. Si nous le laissons faire, le gouvernement le ramè

notre secteur à

-elle en

train de révéler bien plus profondément que la culture n'est plus un projet central pour les pouvoirs publics ? Cette explication ne saurait satisfaire ni les professionnels du spectacle ni les besoins du pays.

d

aucun moyen pour les financer ?

certains accords collectifs dans le secteur du cinéma, du doublage ou du spectacle vivant où des textes signés restent des mois, bientôt des années sans être « étendus » !

Par ailleurs, une mission parlementaire sur les métiers artistiques expertise actuellement les conditions d'accès des artistes à l'assurance chômage en oubliant apparemment de s'intéresser aux techniciens du spectacle et de l'audiovisuel ! A la veille de la renégociation de la convention pas la mis N et

ses alliés.

dynamique qui irrigue artistiquement, intellectuellement, économiquement toute la société et contribue à

cette politique de régression culturelle et sociale.

C'est pourquoi, nous appelons à des débrayages dans les entreprises et à nous rejoindre le jeudi 20 décembre afin de faire entendre nos voix et de soutenir nos revendications, qui seront relayées par nos représentants au Conseil National des Professions du Spectacle présidé par Aurélie Filippetti. Quel que soit le gouvernement en place, nous ne renoncerons jamais à une politique culturelle ambitieuse et à vivre de nos métiers !

**POUR LA SANCTUARISATION DES CREDITS DE LA CULTURE ET DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC.
POUR L'EMPLOI, LES SALAIRES, LES CONVENTIONS COLLECTIVES ET LES DROITS SOCIAUX
RASSEMBLEMENT A PARIS LE 20 DECEMBRE - PLACE DU PALAIS ROYAL A 10H**

**Des initiatives auront également lieu en régions, pour les connaître
consultez notre site : www.fnsac-cgt.com**

Paris, le 4 décembre 2012.

FNSAC CGT 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60
www.fnsac-cgt.com - Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com